

BLANCS DE MÉMOIRE

À la fin du XIX^e siècle, Paris dépêche une expédition militaire en Afrique pour conquérir le Tchad : faire la jonction entre les positions françaises occidentales et équatoriales doit permettre d'unifier l'empire naissant. Cette « Mission Afrique centrale » est dirigée par deux officiers : les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine. Ils débarquent avec une poignée d'officiers en 1898 à Saint-Louis du Sénégal, recrutent des soldats tout au long de leur périple et sèment la désolation sur leur passage avant de connaître une fin tragique. En 1899, en effet, ils assassinent l'envoyé de la République qui les a rejoints pour les destituer et auraient, par la suite, eux-mêmes été abattus par leurs propres hommes.

Blancs de mémoire retrace l'histoire de la colonne Voulet-Chanoine. Tourné en Afrique, le film s'appuie sur des images, des extraits et le tournage-même du docu-fiction *Capitaines des ténèbres*, réalisé par Serge Moati en 2004. Le film de Manuel Gasquet se présente donc comme une sorte de « making of » historique. Il est étayé par les interventions de spécialistes de l'Afrique – l'anthropologue Jean-Pierre Dozon et l'historien Elikia M'Bokolo – et comporte également des témoignages relevés dans des villages du Niger, autrefois victimes de la « colonne maudite ». Comme une litanie, une voix off replace les interventions dans leur contexte historique et construit des liens entre passé et présent.

Blancs de mémoire remet au jour un épisode méconnu de la conquête coloniale. Il interroge son impact dans les mémoires et permet ainsi de « revivifier l'histoire commune souvent ambiguë de la présence française en Afrique ». L'histoire de la colonisation française est en effet semée d'ambiguïtés qui sont loin d'avoir été toutes explorées. Au nom de la science et de la civilisation, la France s'est lancée au XIX^e siècle dans l'expansion coloniale. Elle se donne, notamment sous

la III^e République, le devoir d'éduquer les peuples colonisés, considérés comme inférieurs, mais pour accomplir ce dessein, dans un même mouvement, elle a parfois envoyé sur le terrain des hommes prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Les événements liés à l'expédition militaire Voulet-Chanoine se déroulent après la conférence de Berlin (1884-1885) – définissant les règles du partage de l'Afrique entre les puissances européennes –, et la crise franco-britannique de Fachoda (1898). Utile pour mesurer la violence coloniale, ce documentaire permet donc également d'aborder les enjeux géopolitiques et économiques de la colonisation. Les interventions des deux spécialistes de l'Afrique, des comédiens et figurants de *Capitaines des ténèbres* et de Serge Moati lui-même donnent des clefs pour interroger différents thèmes de l'histoire coloniale de l'Europe et de l'Afrique. Ils mettent en débat l'éventuel impact de la colonisation sur les violences du xx^e siècle.

DISCIPLINES, CLASSES ET PROGRAMMES

Histoire, 4^e: «Le partage du monde»; Première ES, L: «L'Europe et le monde dominé: échanges, colonisations, confrontations»; Terminale S: «Colonisation et indépendance (la colonisation européenne et le système colonial)».

VOCABULAIRE, NOTIONS ET THÈMES

Colonisation, conquête, expansion coloniale, Jules Ferry, conférence de Berlin, partage de l'Afrique, Affaire Dreyfus, Fachoda, histoire, mémoires françaises et africaines, tirailleurs sénégalais, animisme, indigène, violence coloniale, génocide.

DÉCOUPAGE ET STRUCTURE

00 min 00 s: Au Niger, deux tombes, celles des capitaines Voulet et Chanoine, officiers français, envoyés pour conquérir des territoires en 1898-1899 dans le cadre de la «Mission Afrique centrale»; deux officiers responsables de massacres et désormais indignes d'une République qu'ils ont cru servir et qu'ils ont finalement reniée.

01 min 12 s: Le terrain africain (séquence 1)

Carte militaire de 1898 délimitant les zones d'influence des puissances européennes. La conquête se fait du littoral vers les royaumes de l'intérieur, vers le Tchad, encore indépendant, enjeu stratégique pour la France face aux positions britanniques et allemandes.

La « Mission Afrique centrale » avance en colonne ; elle est dirigée par Paul Voulet, 32 ans, pur produit de la République, secondé par Julien Chanoine, 28 ans, sortant de Polytechnique ; tous deux ont laissé leur nom à cette « colonne maudite ».

Il s'agit à présent de retrouver les traces de la colonne Voulet-Chanoine.

En suivant le tournage de *Capitaines des ténèbres*, film de Serge Moati qui met en scène et porte un regard sur les faits, Manuel Gasquet emprunte d'autres détours, à la recherche des jeux de la mémoire et de l'oubli, afin de tenter de comprendre l'aspect le plus sombre de la colonisation en Afrique.

Au départ de Saint-Louis du Sénégal, Voulet n'a obtenu ni les crédits, ni les effectifs suffisants. Paris ne semble pas assumer sa politique coloniale. Pourtant, les deux officiers décident d'avancer.

Intervention de l'anthropologue Jean-Pierre Dozon : trois pays s'affrontent sur le terrain africain, la France, la Prusse et le Royaume-Uni. La conquête est le fait de l'armée, alors que la France vient de subir la défaite de 1870 face à la Prusse et qu'elle a un différend ancien avec l'Angleterre.

Intervention de l'historien Elikia M'Bokolo : dans cette région de l'Afrique, aux confins de plusieurs empires dont les marges se superposent, il y a un éparpillement de la souveraineté politique. En revanche, l'importance des flux commerciaux atteste que ce n'est pas la colonisation qui introduit de l'histoire dans les sociétés africaines.

05 min 53 s : La violence coloniale (séquence 2)

La première étape, de Saint-Louis du Sénégal jusqu'à Say, le poste français le plus avancé vers l'est, ne comporte pas de difficultés majeures car ces territoires sont déjà « pacifiés ».

Après cinq mois de route, la colonne Voulet-Chanoine s'installe à Sansane Haoussa, sur les rives du fleuve Niger. Elle compte près de 2000 personnes : 800 porteurs, 300 femmes et enfants, 500 soldats et 8 officiers, sans oublier les meneurs de troupeaux, guides, interprètes et prisonniers. Nombre qui se doit d'impressionner l'ennemi. Difficultés à faire avancer et à nourrir cette masse humaine dans des régions arides, pauvres et forcément hostiles. La colonne pille tout sur son passage, malgré les consignes de modération venues de Paris.

Au Niger, à Sansane Haoussa, les villageois témoignent de cette violence dont le souvenir reste très vif. Sur le site des combats passés, on trouve aujourd'hui encore, à fleur de sol, des ossements humains.

Les hommes de la colonne, dressés au combat sous la menace, récompensés au butin, mènent une guerre totale, tuant et pillant, et enrôlent de force de nouveaux guerriers et porteurs. Voulet écrit : « *Ce n'est qu'ainsi que nous mettrons fin à une situation intolérable et obtiendrons le respect qu'ils n'ont pas pour le drapeau français.* »

Elikia M'Bokolo explique : la violence est au cœur du régime colonial. La culture de la violence est inculquée aux tirailleurs irréguliers de la colonne. La France, État démocratique, déploie sur ses marges l'opposé des valeurs qu'elle défend en métropole.

11 min 44 s : Les paradoxes de l'Histoire (séquence 3)

Dans une séquence du film de Serge Moati, Voulet rappelle au lieutenant Péteau qui s'émeut de la brutalité des deux officiers : « *Il y a un droit des races supérieures parce qu'elles ont aussi un devoir : civiliser les races inférieures !* » Il s'en réfère aux valeurs de la Révolution...

L'anthropologue puis l'historien expliquent : la France assimile, colonise, apporte les Lumières, donne le nom d'indigènes à ceux à qui elle impose sa civilisation, les indigènes ont des devoirs mais pas de droits.

Péteau est écarté. Il témoigne par sa correspondance, tant privée que publique, de l'extrême violence pratiquée par la mission.

La colonne se compose désormais de sept officiers français et de cinq cents tirailleurs irréguliers. Cette situation est le résultat de l'ambiguïté du gouvernement français : afin de pas provoquer l'impopularité en envoyant des conscrits combattre outre-mer, et par souci d'économie, il fait le choix de recruter des effectifs sur place, parmi la population « indigène » ; dans ses colonies, la France est chez elle et ne se considère donc pas en guerre.

Les premiers tirailleurs sont des Sénégalais puis, au gré de l'expansion, chaque territoire soumis fournit de nouvelles troupes. Par la suite, les tirailleurs seront des combattants de première ligne lors des deux conflits mondiaux du xx^e siècle et cet engagement se révélera déterminant dans la revendication d'une citoyenneté qui tardera toujours à venir.

Le tournage de *Capitaines des ténèbres* rattache soudain les fils d'un temps passé, si proche et si lointain : Amadou Yen, figurant sur le film de Serge Moati, et fils de tirailleur engagé volontaire lors de la Seconde Guerre mondiale, témoigne : son père a perdu une jambe pour la France, et a gardé une certaine tendresse pour ce pays, mais n'a pu empêcher de voir une partie de son bétail réquisitionnée par l'armée française. Jean-Pierre Dozon souligne que la France n'assume pas toujours son passé colonial et reste embarrassée par les questions et revendications de citoyenneté exprimées par des travailleurs immigrés descendants des anciens combattants.

19 min 02 s : Le terrain de la mémoire (séquence 4)

Fin mars 1899 : la colonne, épuisée, qui n'a parcouru que 300 kilomètres en trois mois, arrive enfin à Makantani, sur la ligne de partage avec les Britanniques. Les tensions restent vives entre la France et la Grande-Bretagne depuis l'incident de

Fachoda (en 1898, pour éviter la guerre, les Français ont dû évacuer une position sur le Haut-Nil, revendiquée par Londres).

Pourtant, malgré les instructions de Paris, Voulet et Chanoine prennent le risque de couper par les territoires britanniques afin d'éviter un long détour par une région aride et hostile, parsemée de villages animistes réputés pour leurs exploits guerriers.

Intervention de Elikia M'Bokolo : les résistances les plus durables proviennent de petites unités lignagères, villageoises, dirigées par des conseils, plus difficiles à mâter qu'un chef unique ; cela explique le caractère long et difficile de la conquête. L'historien cite l'exemple de la Côte d'Ivoire où la pacification a duré jusque dans les années 1920.

Au Niger, malgré une âpre résistance et la légendaire protection magique de la reine Sarraounia, le village de Lougou est détruit et ses habitants sont massacrés. Témoignage des anciens qui expriment leur volonté de créer un lieu de mémoire planté d'arbres, là où l'on voit aujourd'hui encore affleurer des ossements et des dents.

L'histoire n'a jamais été écrite : seule demeure la mémoire des anciens où se mêlent légende, magie et tradition. Elikia M'Bokolo explique que l'histoire réelle de la colonisation est souvent assez confuse en Afrique ; en revanche, contrairement à ce qui se passe en France, la représentation que les gens ont de ce passé reste forte.

Les œuvres de fiction apportent également d'autres regards sur l'Histoire, riches en émotion et romanesque. Le réalisateur Serge Moati confie que l'histoire de la colonne Voulet-Chanoine recèle une part de fantasmes et de mystères. Il rappelle que le personnage interprété par Marlon Brando dans *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola est inspiré par la figure de Voulet.

L'acteur Gora Seck, qui incarne à l'écran Boubakar, un auxiliaire « indigène » proche de Voulet, dénonce la responsabilité des Africains eux-mêmes dans la mise en œuvre du processus colonial. Comme à Papalaye Oumar, figurant sur le même film de Serge Moati, choqué par le comportement des rabatteurs et des colons, il lui apparaît primordial que l'Europe et l'Afrique revisitent l'histoire commune de la colonisation.

30 min 00s : Le terrain de tous les possibles (séquence 5)

Avril 1899 : craignant un nouveau scandale mettant en cause l'armée, déjà empêtrée dans l'affaire Dreyfus, le ministre des Colonies Guillain s'inquiète des révélations du lieutenant Péteau et envoie le lieutenant-colonel Arsène Klobb, en poste à Tombouctou, pour mettre un terme aux agissements de Voulet et Chanoine.

L'acteur François Berland pense que Voulet et Chanoine ont été victimes de ce qu'on appelle « l'africanite », une espèce de perte des réalités et une folie des

grandeurs qui frappent des hommes plongés dans un univers éprouvant, très différent du leur.

Extrait de *Capitaines des ténèbres* dans lequel il est fait référence à Don Juan de Vargas, qui a participé à la conquête du Pérou et du Mexique au ^{xvi}^e siècle, en invoquant les intérêts de la religion, alors qu'à la fin du ^{xix}^e siècle, les puissances européennes mettent en avant le progrès, la science et la civilisation. Le médecin de la mission, personnage du film de Serge Moati, pose la question : les indigènes ont-ils gagné au change ?

Elikia M'Bokolo explique que la violence s'est instruite des colonisations antérieures, espagnole, portugaise et yankee ainsi que des différentes expériences coloniales de la France.

La colonne ne progressant plus, ne réussissant plus à renouveler ses forces, la prise et le pillage de Birni N'Koni, ville fortifiée de 10 000 habitants, permettent à Voulet de poursuivre sa folle équipée.

Jean-Pierre Dozon rappelle que l'on date souvent de la Première Guerre mondiale la « *brutalisation* » du ^{xx}^e siècle mais il précise que, lors de la colonisation, les puissances européennes « *se sont fait la main* ». Il évoque le génocide par les Allemands du peuple hérero au Sud-Ouest africain, l'actuelle Namibie.

Serge Moati fait, quant à lui, référence aux théories racistes de la colonisation, qui, à son sens, préfigurent en partie la Shoah : puisque les nations se sont tues devant les tortures, exactions et massacres commis en Afrique, rien ne pourrait en Europe, dans le silence des nations, s'opposer à la destruction des Juifs ?

À Birni, ville prospère, on se souvient peu du passage de la colonne, l'ancien maire ne souhaite pas voir ériger un monument qui commémorerait le malheur.

À quelques kilomètres, à Massalata, village animiste, les génies ne s'intéressent pas au passé ; le chef coutumier raconte une histoire du passage de la colonne fortement imprégnée de légendes magiques.

Séquence de *Capitaines des ténèbres*, montrant des scènes de transe et de danse au sein des soldats de la colonne.

44 min 30s : Une fin tragique (séquence 6)

Le 14 juillet 1899, à Dankori, le lieutenant-colonel Klobb, à présent sans illusion sur la culpabilité du capitaine Voulet, au vu des corps suppliciés, des cadavres de femmes et d'enfants, réussit à rejoindre la colonne mais Voulet fait ouvrir le feu. Il a vraisemblablement décidé de s'enfuir et de se constituer un royaume en Afrique. Dans le film de Serge Moati, le personnage de Voulet déclare à son armée ; « *Je ne suis plus Français, je suis un chef noir. Avec vous, je vais fonder un empire.* » La troupe noire aurait rétabli la « *légalité républicaine* » en abattant Chanoine le 16 juillet et Voulet le 17.

Selon Jean-Pierre Dozon, les exemples de chefs blancs tentés de tirer un parti personnel de la colonisation, en oubliant leurs missions, ne sont pas rares, même s'ils ne prennent pas la même dimension.

L'enquête officielle, qui dure deux ans, accrédite la mort de Voulet et Chanoine, tués par leurs hommes, puis l'affaire est rapidement enterrée. Le lieutenant Joalland reprend le commandement de la colonne qui réussit finalement à gagner les rives du lac Tchad et à participer à la soumission du royaume de Rabah, assurant à la France l'unification de son empire africain. Les objectifs initiaux assignés à la « Mission Afrique centrale » sont donc atteints.

Conclusion : Le figurant Papalaye Oumar conclut qu'il reste à interroger une histoire complexe et, faisant un lien entre le passé et le présent, il évoque la situation de l'Afrique contemporaine : selon lui, il faut couper le cordon ombilical colonial pour bâtir un nouveau destin et combattre les difficultés actuelles de l'Afrique.

PISTES PÉDAGOGIQUES

Regards croisés sur un événement : lecture d'un titre polysémique, de points de vue pluriels

Explorer le titre du documentaire — *Blancs de mémoire* — pour en expliciter toutes les acceptions. En effet, le mot « Blancs », au pluriel, prend ici un double sens : il peut faire référence aux vides, silences et oublis de l'Histoire et de la mémoire ; il peut également être associé aux Blancs d'origine européenne, qui, au XIX^e siècle, ont colonisé l'Afrique. Le vocable « mémoire », peut être compris comme la mémoire collective, qui opère des tris dans le passé, la mémoire orale populaire, plus ou moins précise et fragmentée, la mémoire officielle et la mémoire historique, davantage construite et élaborée.

Repérer les différents types d'images : plan fixe pour les interventions de l'anthropologue Jean-Pierre Dozon et l'historien Elikia M'Bokolo ; scènes jouées par des acteurs, extraites du docu-fiction *Capitaines des ténèbres* du réalisateur Serge Moati, qui sont une reconstitution de l'Histoire ; témoignages filmés d'Africains contemporains, recueillis dans les villes ou villages environnants, ou de plusieurs intervenants du film de Serge Moati, saisis sur les lieux même du tournage de *Capitaines des ténèbres* ; cartes et images d'archives qui sont des documents datant du XIX^e siècle.

Identifier les différents types de discours et leur portée. Répertoire ainsi : les énoncés de l'historien et de l'anthropologue, qui donnent au document une valeur scientifique ; les paroles et les actes prêtés aux personnages historiques par un réalisateur qui porte un regard d'artiste sur l'Histoire à travers son docu-fiction ;

les points de vue et témoignages qui nous replacent sur le terrain africain contemporain ; le commentaire dit en voix off, qui permet de resituer les faits dans leur contexte historique.

Le titre du documentaire-fiction de Serge Moati, *Capitaines des ténèbres*, peut également être analysé. Il est inspiré de celui du roman de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, écrit en 1899 et publié en 1902. Dans ce récit, en partie autobiographique, Conrad décrit la violence du colonialisme français et belge : les morts le long de la route, les prisonniers, les blessés et les agonisants... et enfin la rencontre avec Kurtz, aventurier sanguinaire autoproclamé roi, « creux de l'intérieur », comme sont creux ces êtres de papier que sont les fonctionnaires coloniaux. Joseph Conrad stigmatise l'absurdité du colonialisme, voué inexorablement à l'échec et à la cruauté. *Au cœur des ténèbres* a été librement adapté et transposé à la guerre américaine au Viêt-nam par Francis Ford Coppola dans *Apocalypse Now* (1979).

Le partage de l'Afrique (séquences 1 et 4)

Après un premier épisode d'expansion coloniale à partir du xv^e siècle, aux Indes occidentales (Amérique) et orientales (Asie) essentiellement, les puissances européennes relancent l'aventure coloniale au xix^e siècle. L'Afrique devient alors le principal champ de l'expansion coloniale européenne et le théâtre d'une concurrence entre les États européens.

La conférence de Berlin se tient de novembre 1884 à février 1885, à l'instigation du chancelier de Prusse Otto von Bismarck, afin d'arbitrer les ambitions coloniales européennes en Afrique centrale. Deux principes y sont définis : celui de la libre circulation des navires sur les fleuves Congo et Niger et celui de l'occupation effective des territoires conquis pour faire valider l'annexion d'un territoire d'Afrique centrale. Même si elle ne consacre pas un véritable « partage de l'Afrique » (ce partage ne devant se réaliser que quelques années plus tard, sur le terrain des opérations), la conférence de Berlin en fixe déjà quelques règles. Le roi des Belges, Léopold II, obtient la reconnaissance de sa souveraineté personnelle sur le Congo ; le Royaume-Uni se réserve la possibilité de constituer un axe continu du Caire jusqu'au Cap ; la France obtient des droits sur les vastes territoires de l'Afrique de l'Ouest, Bismarck espérant alors que les Français se résigneront de la sorte à la perte de l'Alsace-Lorraine. Cependant, la conférence de Berlin ne peut empêcher les conflits entre colonisateurs, comme le montrent la crise de Fachoda, en 1898, puis les crises marocaines de 1905 et 1911.

La crise de Fachoda de 1898 est une crise franco-britannique, la France envisageant une conquête territoriale suivant un axe est-ouest de Dakar à Djibouti, le Royaume-Uni visant quant à lui la constitution d'une continuité territoriale

entre Le Caire et Le Cap, suivant un axe nord-sud. À la croisée de ces deux axes, se produit l'incident de Fachoda, sur le Haut-Nil, provoqué par la rencontre de la mission française Marchand, qui tente de relier le littoral atlantique (au nord du fleuve Congo) à la mer Rouge, avec l'armée anglo-égyptienne du *sirdar* (commandant en chef) Kitchener. Devant un ultimatum du Royaume-Uni, la France finit par céder et par renoncer à toute ambition sur la vallée du Nil pour ne pas ruiner toute perspective d'alliance avec Londres alors qu'elle veut reprendre aux Allemands l'Alsace-Lorraine perdue en 1871.

Replacer les objectifs de la « Mission Afrique centrale » de Voulet et Chanoine dans ce contexte de fortes rivalités et de paix fragile entre les puissances européennes.

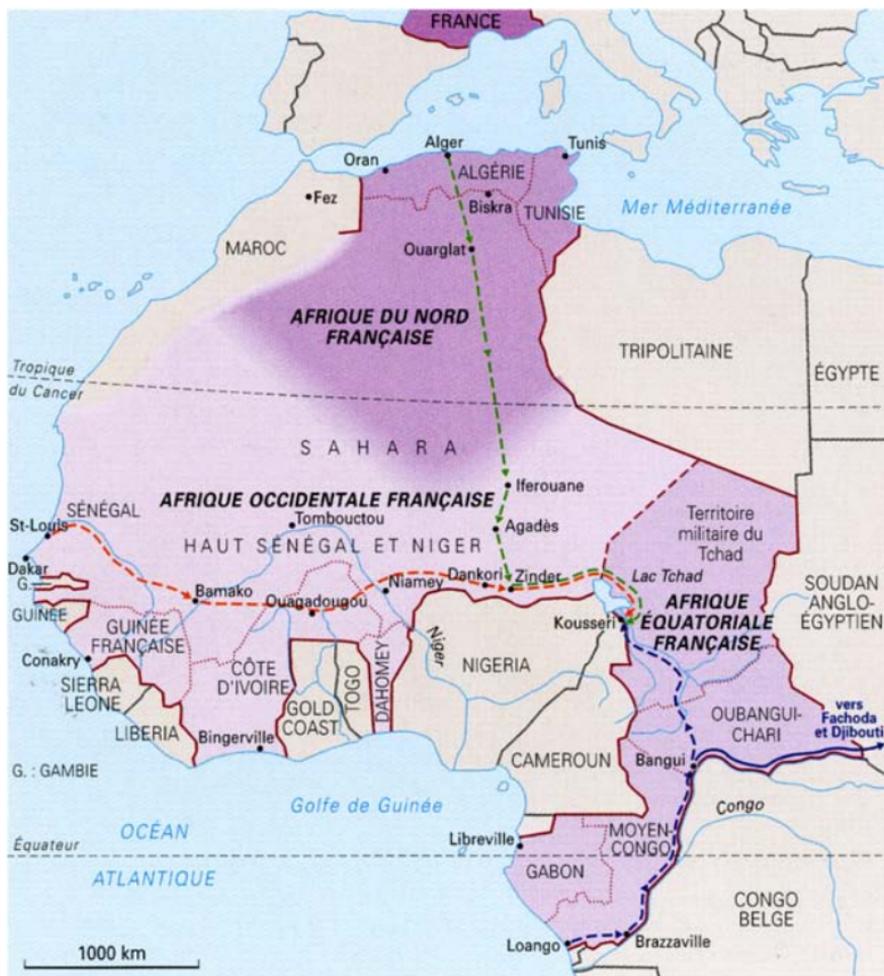
Montrer, en arrêt sur image et sur support papier, la carte du centre et de l'ouest de l'Afrique et délimiter les zones d'influence des différentes puissances européennes. En retraçant l'itinéraire suivi par la colonne Voulet-Chanoine, localiser la région où cette colonne traverse des territoires sous influence britannique.

Faire brièvement le récit de la fin de l'histoire de la Mission Afrique centrale après l'épisode de Dankori, le commandement de la colonne étant assuré par Joulland et Meynier. Évoquer la jonction sur les bords du lac Tchad, en 1900, de la colonne Foureau-Lamy venant d'Alger, de la colonne Joalland-Meynier venant de Dakar et de la colonne Gentil venant de Brazzaville et la victoire remportée à Kousseri sur l'armée de Rabah, aventurier arabe qui s'est constitué un royaume dans la région. Évoquer les résistances à la colonisation. Quelles formes ont-elles prises ? Relever les propos de l'historien Elikia M'Bokolo sur l'organisation politique des territoires traversés par la colonne (existence de royaumes et d'empires aux contours fluctuants, d'organisations villageoises et lignagères et de flux économiques avant la colonisation).

Voir page suivante la carte de la présence française en Afrique.

CARTE

La présence française en Afrique à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (sauf Djibouti et les Comores)



L'Afrique française



Les missions militaires (1897-1900)



La politique coloniale de la France et sa mission civilisatrice (séquences 1,2,3,5)

Repérer dans ces séquences les passages qui mentionnent la politique coloniale de la France et sa mission civilisatrice.

Relever les propos que Serge Moati fait tenir au personnage de Voulet, quand il évoque le devoir des races supérieures, pour montrer que la France justifie sa politique coloniale par sa mission civilisatrice. Rapprocher ces propos du célèbre discours de Jules Ferry à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885 (cf. Documents annexes).

Relever dans ces séquences des extraits évoquant les réserves de richesses humaines et matérielles que recèle l'Afrique. Mettre en évidence les modalités de la conquête : faiblesse des effectifs métropolitains, levée sur place de troupes africaines, absence de soutien financier de la colonne par la France.

Après des recherches documentaires complémentaires, réaliser une synthèse sur les visées économiques, politiques et patriotiques censées justifier la colonisation.

Interroger le paradoxe existant entre le discours civilisateur d'une part et la conquête militaire, puis le système colonial inégalitaire d'autre part. S'appuyer alors sur les explications fournies par Elikia M'Bokolo : la France exporte les idées des Lumières et de la Révolution mais les indigènes n'ont cependant que des devoirs et aucun droit. Le témoignage d'un figurant, dont le père était tirailleur sénégalais corrobore la parole de l'historien.

Proposer un travail de lecture et d'analyse des documents d'archives présents dans le documentaire. Tenter de les dater approximativement (beaucoup de photographies sont postérieures à l'épisode de la colonne Voulet-Chanoine). Quelle image ces documents donnent-ils des Africains, et plus particulièrement des tirailleurs sénégalais ?

La violence coloniale (séquences 2 et 5)

Distinguer les différentes stratégies mises en œuvre pour conquérir de nouveaux territoires : la force, voire la terreur dans le cas de la colonne Voulet-Chanoine, l'intimidation ou le clientélisme.

Identifier les différentes sources concernant l'extrême violence de la colonne Voulet-Chanoine. Faire la distinction entre la reconstitution historique proposée par Serge Moati, les témoignages de la mémoire transmise de génération en génération, la multiplicité de restes humains sur les sites des événements, les documents d'archives, les travaux des historiens.

Mettre en parallèle plusieurs textes de différentes natures – fictions, essais, témoignages, etc. – sur les violences coloniales. Des extraits de lettres du lieutenant Péteau (cf. Documents annexes), publiée à l'époque par le journal *Le Matin*,

sont repris dans l'ouvrage de l'historien Jean Suret-Canale (cf. Documentation), qui lui-même s'appuie sur les écrits de Paul Vigné d'Octon, médecin militaire et député de l'Hérault dont la demande de constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les crimes coloniaux est rejetée par la Chambre des députés en décembre 1900. Il est à noter que l'Académie des sciences morales et politiques décerne le Prix Paul Vigné d'Octon, un prix biennal d'humanisme sociologique et littéraire « *destiné à récompenser un auteur, médecin de préférence, ayant fait la preuve par ses écrits, son comportement professionnel ou sa vie courante d'un dévouement réel et tangible à la cause du progrès dans les rapports entre humains ou groupe d'humains* ».

Dans l'esprit de leurs auteurs, quelles sont les justifications des actes de pillage et de répression ? La violence coloniale fait-elle partie de la norme militaire ? Lire parallèlement des témoignages de conquérants coloniaux (cf. Documents annexes). Comment explique-t-on dans le film les objectifs et la raison d'être de la mission assignée au lieutenant-colonel Klobb ?

Les exactions commises par la colonne sont-elles assimilables à une « bavure » ou sont-elles l'expression de la violence « ordinaire » de la conquête coloniale ? La réflexion des élèves peut s'appuyer sur l'analyse de l'historien Elikia M'Bokolo, selon lequel la violence est au cœur du système colonial car il s'agit de dominer des populations considérées comme inférieures, dans des territoires hostiles, dans un contexte de rivalité entre les puissances européennes et avec le souci d'épargner le sang et les finances de la France.

Vers un siècle de violences (séquence 5)

Les interventions de Jean-Pierre Dozon et de Serge Moati permettent de mettre en débat l'éventuel impact de la colonisation sur les violences du xx^e siècle.

En effet, selon eux, la « *brutalisation* » de ce siècle, avec les totalitarismes, les exterminations et la Shoah, ne sont pas nées uniquement de la Première Guerre mondiale. Les nations, en acceptant la violence coloniale, auraient ouvert la porte à toutes les exactions. La transgression opérée en Afrique aurait ouvert des brèches au cœur même de l'Europe.

Jean-Pierre Dozon évoque la colonisation allemande et le génocide des Hereros dans le Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie). Apporter un éclairage sur cet événement. Après la découverte de gisements de diamants en 1894, une politique de confiscation des terres et de travail forcé est mise en place par les colonisateurs allemands. En 1904, éclate une révolte, conduite par le chef herero Samuel Maharero, au cours de laquelle près de deux cents Allemands sont massacrés. L'empereur Guillaume II nomme alors gouverneur le général Lothar von Trotha qui organise la répression. Seuls 20 000 des quelque 80 000 Hereros auraient survécu, les trois quarts de la population succombant sous le feu des Allemands,

mourant de soif en fuyant à travers le désert de Kalahari ou croupissant dans des « camps de concentration » (*Konzentrationslagern*).

Définir les éléments constitutifs d'un génocide : une volonté politique délibérée ; des critères raciaux ou ethniques choisis pour conduire l'anéantissement ; le nombre massif des victimes, civiles pour l'essentiel, avec femmes et enfants ; une organisation planifiée du massacre...

Faire la distinction entre surmortalité et violence d'une part et génocide d'autre part.

Terres de mémoire (séquences 4 et 3)

Réfléchir sur les notions d'Histoire et de mémoire. Pour différencier ces deux notions, s'appuyer sur les interventions de l'historien Elikia M'Bokolo, sur les témoignages des Africains aujourd'hui évoquant des faits qui ont touché leurs ancêtres et sur les séquences montrant des lieux de mémoire aménagés sur les anciens sites de massacres.

L'Histoire est une opération intellectuelle, une discipline dynamique en constante évolution qui, par des méthodes rigoureuses, a l'ambition d'établir les faits du passé et de procéder à une reconstruction du sens du passé. Par son questionnement, elle recherche du sens, elle rend le passé intelligible. La mémoire est une représentation du passé, une représentation socialement partagée dans le cas de la mémoire collective. Elle est présence du passé, constitutive de l'identité d'un individu ou d'un groupe. Elle peut être sujette à l'occultation, la fragmentation, la mythification. Elle est source d'imaginaire, de prise de conscience et peut devenir un enjeu social et politique.

À noter que les liens entre Histoire et mémoire sont riches et complexes. Ainsi, la mémoire et ses métamorphoses sont devenues elles-mêmes des objets d'Histoire. De plus, l'enseignement de l'Histoire a un impact sur la mémoire collective ; il favorise un travail socialisé d'homogénéisation des représentations partagées du passé. Dans un rapport dialectique, les manifestations de la mémoire (la mémoire blessée notamment), peuvent influencer la recherche historique dont le dynamisme est lié en partie aux engouements intellectuels du moment, aux débats citoyens en cours, à l'émulation interdisciplinaire.

Noter que, pendant longtemps, le savoir historique sur la colonisation, malgré sa richesse, n'a guère fait l'objet d'un travail de socialisation, les travaux des historiens sur ce sujet trouvant, jusqu'à une période très récente, peu de relais pour être diffusés dans la société.

S'interroger sur la (les) mémoire(s) coloniale(s) en France et en Afrique. Entre blessure et mythification, voire crispation identitaire, entre occultation et résurgence, la mémoire coloniale connaît bien des avatars. Ouvrir ce débat sur la mémoire coloniale conduit notamment à questionner l'intégration des immigrés et des Français issus de l'ancien empire colonial.

Quelques dates-clés de la résurgence récente de ce débat :

– **mai 2001** : Adoption de la « loi Taubira », qui qualifie « *la traite négrière* » et « *l'esclavage* » de « *crimes contre l'humanité* » et prévoit que « *les manuels scolaires et les programmes de recherche* » accordent à ces événements « *la place conséquente qu'ils méritent* ». Elle annonce également que sera « *fixée une date pour la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage* ».

– **janvier 2005** : Un appel, lancé via Internet sous le titre « *Nous sommes les indigènes de la République* », suscite une intense polémique.

– **23 février 2005** : Promulgation de la loi sur les rapatriés dont l'article 4 (dit « amendement Vanneste ») demande aux programmes scolaires de reconnaître « *le rôle positif de la présence française outre-mer* ».

– **7 juin 2005** : Le FLN algérien condamne la loi [du 23 février] qui tente de justifier « *la barbarie du fait colonial* ».

– **26 novembre 2005** : Création du CRAN (Conseil représentatif des associations noires) qui exprime le besoin de reconnaissance et de mémoire des citoyens originaires de l'Afrique subsaharienne et d'outre-mer et entend lutter contre les discriminations « *ethno-raciales* ».

– **7 décembre 2005** : L'article 4 de la loi du 23 février ayant suscité une très vive émotion aux Antilles, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy renonce au déplacement qu'il devait y faire. Incarnant la conscience des populations issues des anciens esclaves noirs, le poète Aimé Césaire déclare : « *...Auteur du discours sur le colonialisme, je reste fidèle à ma doctrine et anticolonialiste résolu. Et ne saurais paraître me rallier à l'esprit et à la lettre de cette loi du 23 février 2005* ».

– **25 janvier 2006** : Le président de la République Jacques Chirac annonce la prochaine suppression par décret de l'article 4 de la loi du 23 février 2005.

– **30 janvier 2006** : Discours de Jacques Chirac qui affirme que « *la grandeur d'un pays, c'est d'assumer toute son Histoire. Avec ses pages glorieuses, mais aussi sa part d'ombre* ». Le président rappelle en outre que la cohésion nationale est en jeu à travers les questions de mémoire : « *Regardons-la [l'Histoire] telle qu'elle a été. C'est ainsi qu'un peuple se rassemble* ». Conformément à la recommandation du Comité pour la mémoire de l'esclavage, présidé par l'écrivain guadeloupéen Maryse Condé, la date du 10 mai (qui correspond à l'adoption par le Parlement de la « loi Taubira ») est retenue comme journée de commémoration de l'esclavage.

– **16 février 2006** : Le décret n° 2006-160 du 15 février 2006 portant abrogation du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 est publié au Journal officiel (cf. Documents annexes).

DOCUMENTATION

À lire :

- ROLLAND Jacques-Francis, *Le Grand Capitaine: un aventurier inconnu de l'épopée coloniale*, Grasset 1976.
- MATHIEU Muriel, *La Mission Afrique centrale*, L'Harmattan, 2000.
- GIRARDET Raoul, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table ronde, 1972, rééd. Hachette Pluriel, 2005.
- BLANCHARD Pascal, « L'Empire colonial à son apogée. Propagande et réalité », *Textes et documents pour la classe n° 710*, 15 février 1996, CNDP.
<http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=40755>
- BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, VERGÈS Françoise, *La République coloniale : essai sur une utopie*, Albin Michel, coll. « Bibliothèque des Idées », 2003.
- ARÈNE Paul, BARRÈS Maurice, BLOY Léon et al., textes réunis par PRIOLLAUD Nicole, *La France colonisatrice*, Liana Lévi, coll. « Les Reporters de l'Histoire », 1983.
- GIDE André, *Souvenirs et voyages*, Gallimard, coll. « Pléiade », 2001 (comprend notamment *Voyage au Congo*).
- CONRAD Joseph, *Au cœur des ténèbres* suivi de *Un avant-poste de progrès*, Autrement, 1997.
- VIGNÉ D'OCTON Paul, *La Sueur du burnous*, suivi par *La Terreur en Afrique du Nord*, Réimpression de l'éd. de 1911, Les Nuits rouges, 2001.
- VIGNÉ D'OCTON Paul, *La Gloire du sabre*, Flammarion 1900, Rééd. Quintette, 2003.
- SURET-CANALE Jean, *Afrique noire, occidentale et centrale*, Éditions sociales, 1968.
- MOREL Christian (préface de), *L'Exotisme colonial : cent cinquante photographies du début du siècle*, R. Laffont, 1980.
- DUVAL Eugène-Jean, *L'Épopée des tirailleurs sénégalais*, L'Harmattan, coll. « Études africaines », 2005.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, *Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, « Documents », 2005.
- WEIL Patrick et DUFOIX Stéphane (Dir.), *L'Esclavage, la colonisation, et après : France, États-Unis, Grande-Bretagne*, Presses Universitaires de France, 2005.
- LIAUZU Claude (Dir.), *Colonisation : droit d'inventaire*, Armand Colin, 2004.
- FERRO Marc (Dir.), *Le Livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, R. Laffont, 2003.
- LIAUZU Claude (Dir.), *Violence et colonisation : pour en finir avec les guerres de mémoires*, Syllepse, 2003.
- BLANCHARD Pascal et al. (Dir.), *La Fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2005.

- BLANCHARD Pascal et BANCEL Nicolas, *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, coll. « Découvertes Histoire n° 345 », 1998.
- « La colonisation en procès », *L'Histoire*, n° 302, octobre 2005.

À voir :

– SAVIYE Frédéric et PALENFO Wolimité Sié, *Mémoire entre deux rives*, Mosaïque Films : Cityzen Films TV [prod.], 2003, 1 h 30 min (Le 11 avril 1897, le capitaine Cazemejou et une cinquantaine d'hommes armés pénètrent en pays Lobi : le film en confrontant les documents d'archives militaires et administratives aux récits transmis oralement par les Africains évoque l'histoire de la colonisation française dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. La tradition orale, si elle déforme parfois la réalité, témoigne des conséquences de cette colonisation sur le plan individuel et social).

À consulter :

Sur le site du *Monde diplomatique*, des articles sur le colonialisme, la colonisation et leur place dans les programmes scolaires :

<http://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/colonialisme>

Sur le site de l'Académie de Versailles, des cartes en ligne pour étudier la colonisation de l'Afrique :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/colonew/accueil.htm>

Sur la Mission Afrique centrale et la colonne Voulet-Chanoine, un article sur le site de la Ligue des droits de l'Homme Toulon :

http://www.ldh-toulon.net/article.ph3?id_article=399

L'Afrique à travers le récit des voyageurs (textes, cartes, enregistrements sonores et photographies) :

<http://gallica.bnf.fr/VoyagesEnAfrique/themes/M3.htm>

Entretien avec Elikia M'Bokolo :

<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/046155.pdf>

DOCUMENTS ANNEXES

LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE

Extraits du discours de Jules Ferry, le 28 juillet 1885

À la fin du XIX^e siècle, les gouvernements de la III^e République poursuivent la politique d'expansion coloniale menée sous la monarchie de Juillet et sous le Second Empire. Dans un célèbre discours, prononcé à la Chambre le 28 juillet 1885, Jules Ferry, dont le gouvernement a été renversé le 30 mars précédent après l'annonce du désastre le Lang Son au Tonkin, justifie cette expansion coloniale d'un triple point de vue : économique, humanitaire et patriotique.

« (...) La forme première de la colonisation, c'est celle qui offre un asile et du travail au surcroît de population des pays pauvres ou de ceux qui renferment une population exubérante. Mais il y a une autre forme de colonisation, c'est celle qui s'adapte aux peuples qui ont ou bien un excédent de capitaux ou bien un excédent de produits. Et c'est là la forme moderne (...)

Je dis que la France, qui a toujours regorgé de capitaux et en a exporté des quantités considérables à l'étranger (...) a intérêt à considérer ce côté de la question coloniale.

Mais, messieurs, il y a un autre côté plus important de cette question, qui domine de beaucoup celui auquel je viens de toucher. La question coloniale, c'est, pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation, comme la nôtre, la question même des débouchés. (...)

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder (...): c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. (...) Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... [*Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.*]

M. Jules Maigne (*député radical*) — Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

M. de Guilloutet (*député conservateur*) — C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres !

M. Jules Ferry — Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (...) Je dis que la politique coloniale de la France, que la politique d'expansion coloniale, celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saïgon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut pourtant appeler un instant votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement.

[« Très bien ! Très bien ! » Nombreux applaudissements à gauche et au centre.]
L'ignorez-vous, messieurs ? Regardez la carte du monde... et dites-moi si ces étapes de l'Indochine, de Madagascar, de la Tunisie ne sont pas des étapes nécessaires pour la sécurité de notre navigation ?

[Nouvelles marques d'assentiment à gauche et au centre.]

Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire ; c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième.

Le parti républicain a montré (...) qu'il faut autre chose à la France : qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre, qu'elle doit être aussi un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie.»

Extraits du discours de Georges Clemenceau, le 30 juillet 1885

Dans son discours du 30 juillet 1885, Georges Clemenceau répond à Jules Ferry. Il lui reproche de faire le jeu de l'Allemagne en épuisant outre-mer les forces militaires françaises. Il réfute l'argument économique en prenant l'exemple de la Cochinchine où les puissances étrangères réalisent davantage d'importations et d'exportations étrangères que la France. Enfin, il bat en brèche l'argument humanitaire de Ferry.

« (...) Je passe maintenant à la critique de votre politique de conquêtes au point de vue humanitaire. (...) Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent et ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! (...)

Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est autre chose que la proclamation de la puissance de la force sur le Droit. L'Histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette unique

prétention. C'est le génie même de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux dans une même société et de tendre à éliminer la violence, pour un avenir que nous ne connaissons pas, des rapports des nations entre elles. (...) Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Je ne dis rien des vices que l'Européen apporte avec lui : de l'alcool, de l'opium qu'il répand, qu'il impose s'il lui plaît. Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France dans la patrie des droits de l'homme !

Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. Il y a la lutte pour la vie qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence, l'hypocrisie.»

LA VIOLENCE COLONIALE

Extrait d'une lettre du lieutenant Péteau (récit de la nuit du 8 au 9 janvier 1899), paru dans *Le Matin*

«Des patrouilles doivent s'approcher des villages, s'en emparer à l'arme blanche, tuer ce qui résiste, emmener les habitants en captivité, s'emparer des troupeaux. Le 9 au matin la reconnaissance rentre au camp avec 250 bœufs, 500 moutons, 28 chevaux, 80 prisonniers. Quelques tirailleurs ont été blessés. Afin de «faire un exemple» le capitaine Voulet fait prendre vingt femmes-mères, avec des enfants en bas âge et à la mamelle, et les fait tuer à coups de lance, à quelques centaines de mètres du camp. Les corps ont été retrouvés ensuite par le commandant du poste de Say.»

Témoignage de Toureau (Le maréchal des logis Toureau accompagnait le lieutenant-colonel Klobb) dans P. Vigné d'Octon, *La Gloire du sabre*, pp 142-143. Flammarion, 1900

« La fraction de la mission ayant séjourné là-bas avait été bien accueillie. Le lendemain, de nombreux porteurs ayant été demandés, tous les hommes valides s'enfuirent dans la brousse, les vieillards, les femmes, les enfants seuls restaient. On les fit tous sortir, et après les avoir fait placer sur un rang, des feux de salves les abattirent jusqu'au dernier... » (111 cadavres sont dénombrés).

Témoignage de Toureau dans P. Vigné d'Octon, *La Gloire du sabre*, pp 39-40. Flammarion, 1900

« Larges foulées dans les herbes et sur les sentiers, objets divers abandonnés, etc., et surtout villages incendiés et ossements humains épars...

Doundahé, Maraoua, furent les principales étapes avant l'arrivée à Birni N'Koni. Ici, nous pûmes lire sur le sol et parmi les ruines de la petite cité les diverses phases de l'assaut, de l'incendie et du massacre (...) Les fossés avaient été remblayés par endroits pour servir de fosses communes et on voyait surgir, de-ci, de-là, des débris humains sur lesquels s'exerçait la faim de grands chiens efflanqués. Plus la colonne avançait, plus ces spectacles macabres devenaient fréquents et horribles. C'étaient, autour du grand village de Tibéry, les cadavres de dizaines de femmes pendues dans les bosquets environnants. Ou bien, à la croisée de deux pistes, on découvrait le cadavre de quelque guide, soupçonné d'avoir voulu égayer la mission. L'impression la plus pénible fut causée par la rencontre de deux cadavres de fillettes (neuf et dix ans) suspendues à une grosse branche d'arbre à l'orée du petit village de Koran Kalgo.

(...) Dans les villages rencontrés les puits sont presque partout comblés ou pollués par des monceaux de cadavres dont on a peine à distinguer s'ils sont d'animaux ou bien d'humains.»

Frédéric Garcin, *Au Tonkin pendant la conquête. Lettres d'un sergent 1884-1885*. Paris, éd. Chapelot, 1903

« (...) Sous le beau prétexte de civiliser et de pacifier, nous avons mis une contrée entière, dans ces belles plaines du delta, à feu et à sang (...). Tout le long de notre marche rapide, les villages flambaient, d'immenses colonnes de fumée noire s'élevaient dans les airs. On pouvait voir les champs dévastés par les courses folles des hommes et des bestiaux, bœufs et cochons fuyant, éperdus, à la vue des flammes. Parfois des cadavres d'Annamites jonchaient les chemins. (...)

Devant chaque village — et combien on en a rencontré dans ce pays de population grouillante — le spectacle était le même. Jamais un coup de fusil dirigé contre nous, toujours, ou presque toujours, un silence morne nous révélant que la population s'était enfuie. (...) Dans les villages déserts, alors les sections, les escouades se transformaient en bandes de pillards. Chacun furetait pour son compte (...). Le pillage une fois terminé, on laissait après soi l'incendie dévorant tout le reste. Pour tous les Annamites capturés, c'était la fusillade sans merci. (...)»

**Paul Doumer, *L'Indochine française. Souvenirs.*
Paris, Vuibert, 1905 pp. 124, 134**

«(...) En 1897, les gens avaient l'air misérable. Sous la fine et froide pluie, ils grelottaient, presque nus, sur les routes, mal protégés par un manteau étriqué, en paille, qu'ils tournaient du côté où la pluie fouettait leur corps. Leur vêtement, réduit le plus souvent à une grosse culotte s'arrêtant à la mi-cuisse, était de toile de coton grossière, d'une couleur brune semblable à celle de la terre et des eaux du fleuve. La robe des femmes était faite de la même étoffe (...). Le travail dans la boue des rizières, avec l'eau jusqu'aux genoux, paraissait autrement plus pénible, malsain même, dans le crachin et le froid, qu'au soleil chaud de la Cochinchine. (...)

L'impression qu'on ressentait, en arrivant au Tonkin, était pénible. C'était la pauvreté partout, malgré la richesse du sol ; c'était aussi l'insécurité. L'Annamite tonkinois nous regardait avec crainte ; on eût dit un pauvre animal battu qui a toujours à redouter la brutalité du maître. (...)»

TERRES DE MÉMOIRE

**Extrait du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire,
Présence africaine, 1955, rééd. 2004 [pp 9-10, éd. 1955]**

«Il faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à *déciviliser* le colonisateur, à *l'abrutir* au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral, et montrer que, chaque fois qu'il y a au Viêt-nam une tête coupée et un œil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort, une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe, un foyer d'infection qui s'étend et qu'au bout de

tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et « interrogés », de tous ces patriotes torturés, au bout de cet orgueil racial encouragé, de cette jactance étalée, il y a le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'*ensauvagement* du continent.»

**Extrait du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire,
Présence africaine, 1955, rééd. (pp 19–20, éd. 1955)**

« À mon tour de poser une équation : *colonisation* = *chosification*.

J'entends la tempête. On me parle de progrès, de « réalisations », de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au dessus d'eux-mêmes.

Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires *possibilités* supprimées.

On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemin de fer.

Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leur dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse.

Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme.

On m'en donne plein la vue de tonnage de coton ou de cacao exporté, d'hectares d'oliviers ou de vignes plantés.

Moi, je parle d'*économies* naturelles, d'*économies* harmonieuses et viables, d'*économies* à la mesure de l'homme indigène, désorganisées, de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orienté selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de produits, de rafles de matières premières.

On se targue d'abus supprimés.

Moi aussi, je parle d'abus, mais pour dire qu'aux anciens — très réels — on en a superposé d'autres — très détestables. On me parle de tyrans locaux mis à la raison ; mais je constate qu'en général ils font très bon ménage avec les nouveaux et que, de ceux-ci aux anciens et vice-versa, il s'est établi, au détriment des peuples, un circuit de bons services et de complicité.

On me parle de civilisation, je parle de prolétarianisation et de mystification.»

**Allocution de M. Jacques Chirac,
président de la République, à l'occasion des vœux à la presse.
Palais de l'Élysée – mercredi 4 janvier 2006**

« Nous pouvons être fiers de notre Histoire, marquée par tant de succès, tant de grandeur, tant de lumière. Mais c'est aussi parce qu'on est à l'aise avec son Histoire que l'on peut reconnaître ses zones d'ombre et ses épreuves. Je l'ai fait en 1995, au Vel'd'Hiv', pour en finir avec « *ce passé qui ne passait pas* », celui du déshonneur de Vichy.

La question de l'esclavage est une blessure pour un grand nombre de nos concitoyens, notamment outre-mer. La France a été exemplaire, en étant le premier pays au monde, et aujourd'hui encore le seul, à reconnaître l'esclavage comme un crime contre l'humanité. J'ai décidé d'instaurer en France une journée de la mémoire. Je l'expliquerai le 30 janvier, en recevant le Comité que préside Madame Maryse Condé.

Je voudrais aussi aborder la question de l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Je m'en suis entretenu hier avec Monsieur Jean-Louis Debré. Le texte actuel divise les Français. Il doit être réécrit. Après avoir consulté les principales associations, le Président de l'Assemblée nationale déposera une proposition de loi en ce sens afin de réécrire ce texte, et ceci afin de parvenir à une rédaction qui rassemble et qui apaise les esprits.

Je souhaite par ailleurs que cette démarche s'inscrive dans le cadre d'une réflexion générale, car ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire. »

